

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le SFAD (Service de la formation à distance) est chargé d'organiser les formations à distance en arts, lettres, langues et sciences humaines de l'UFR ALLSH d'Aix Marseille université.

Un diplôme scientifique (Licence ou Master) obtenu à distance a la même reconnaissance institutionnelle que celui obtenu en présentiel.

Champ d'application

Les présentes Dispositions s'appliquent à l'ensemble des Formations délivrées par le SFAD sous réserve de conditions spécifiques.

Formalités d'inscription

- Inscription à l'université

Elle s'effectue auprès de service de la scolarité de l'UFR ALLSH.

- Inscription spécifique au SFAD

Elle s'effectue après l'inscription administrative, en ligne via notre application DIL (Demande d'Inscription en Ligne), adresse disponible sur notre site internet <https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/service-formation-distance-sfad>

Le SFAD procède ensuite aux inscriptions pédagogiques. Il vous faut vérifier la complétude de votre « Contrat d'études » sur votre ENT (Espace numérique de travail). Ce contrat vous donne accès aux enseignements et vous inscrit aux examens.

Frais pédagogiques complémentaires

Ils sont dus au titre de l'enseignement à distance, en plus des frais d'inscription administrative.

Cas général : 360€ (60 ECTS)

Elève boursier (cocher la case sur l'application DIL) : 285€ (60 ECTS)

Le paiement des frais pédagogiques se fait par carte bancaire suite à

l'inscription sur DIL faite en ligne. Il est toutefois possible de régler par chèque bancaire à l'ordre de l'agent comptable d'Aix-Marseille Université.

Annulation de l'inscription

Contactez la scolarité ainsi que le SFAD.

Il ne sera procédé à aucun remboursement.

Organisation des enseignements

Ils sont disponibles sur la plateforme d'enseignement d'Aix Marseille Université Amétice (accessible via votre ENT).

En fonction de la spécificité de chaque discipline, les enseignants ont la possibilité de proposer une ou plusieurs des activités pédagogiques suivantes :

Cours (PDF, audio, vidéo)

Devoirs

Exercices

Forum

Regroupements

Visioconférences (via l'application zoomamu)

Accès à l'espace de formation en ligne

A l'issue de son inscription, l'étudiant accède à son espace de formation « Amétice ». Tout accès à un espace de formation en ligne implique de la part de l'étudiant le respect des Dispositions générales du SFAD.

Les services sont accessibles pour la durée de l'année universitaire.

L'accès aux contenus et aux services proposés par le SFAD implique de la part de l'étudiant de posséder obligatoirement :

- un ordinateur ;
- une connexion Internet fonctionnelle ;
- un navigateur Internet dans une version récente (Mozilla firefox);
- une suite bureautique gratuite ou commerciale dans une version récente ;
- un lecteur de fichier PDF ;
- pour l'accès à certains services spécifiques, une webcam et un micro.

Le SFAD ne fournit aucun matériel ou logiciel, qu'il appartient à l'étudiant de se procurer.

Délivrance des services - accès à l'espace de formation et aux contenus de cours

L'inscription à une Formation du SFAD est strictement personnelle. Tout

transfert de l'inscription au profit d'un tiers ou mise à disposition de ressources, sous quelque forme que ce soit (notamment reproduction totale ou partielle), et à quelque titre que ce soit (gratuit ou onéreux), est strictement interdit et engage la responsabilité contractuelle et délictuelle de l'auteur des faits.

Protection des données personnelles

Dans le cadre de sa mission de service public, les informations relatives aux prospects, Clients, payeurs et Inscrits recueillies par le SFAD lors de la Commande font l'objet de traitements automatisés dont les finalités sont la gestion de la relation client, la gestion des inscriptions et des paiements, la gestion administrative de la scolarité et la mise à disposition de l'espace pédagogique de formation d'Aix Marseille Université.

Nota Bene

Le délai d'attente pour avoir accès à vos cours sur la plateforme d'enseignement à distance d'Aix-Marseille Université Amétice peut varier, cela dépend :

- de la disponibilité des cours envoyés par les enseignants. La mise à disposition des cours dépend du rythme personnel des enseignants qui communiquent leur calendrier dans leurs espaces de cours sur Amétice.
- du traitement numérique

Tous les cours doivent être suivis sur la plateforme Amétice.

Il revient aux étudiants de vérifier s'ils ont bien eu accès à l'intégralité des enseignements.

Tout comportement manifestement contraire aux bonnes mœurs (impolitesse, harcèlement, menace, injures, etc.) ou aux présentes dispositions générales pourra faire l'objet d'une sanction pouvant aller jusqu'à une exclusion définitive de l'étudiant, sans préjudice pour le SFAD d'intenter toute action auprès des autorités administratives ou juridictionnelles compétentes.